# COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 5 AVRIL 2023 à 19 H 30 en mairie

<u>Présents</u>: Georges THOMAS, Frédéric CHAUX, Lucie IMBERT, Baptiste BON, Hubert REBOURG, Pierre FOREST, Philippe GREGOIRE, Catherine BERTHERAT, Stéphanie LUAIRE, Arnaud VASSAL, Anne-Laure SEUX

Absents excusés: Christiane ROCHEDIX, Odile MASSON, Madeleine CHATEAU

Absents non excusés : /

Secrétaire de séance : Anne-Laure SEUX

Pouvoirs:

Mandants
Christiane ROCHEDIX
Odile MASSON
Madeleine CHATEAU
Nombre de conseillers votants: 14
Date de convocation: 31 mars 2023

## 2 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Il est demandé au Conseil d'approuver le compte-rendu du 23 février 2023.

#### APPROBATION A L'UNANIMITE

#### 3 – COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF

Comme le prévoient les textes, le Maire quitte la salle pour permettre au conseil municipal d'examiner le compte administratif communal et le compte de gestion du trésorier municipal qui s'établissent ainsi pour l'exercice 2022 :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	890 201,60 €	278 016,50 €
Recettes	1 034 763,44 €	110 567,05 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	144 561,84 €	167 449,45 €
Résultat reporté	333 984,62 €	108 621,28 €
RESULTAT DE CLOTURE	438 590,74 €	58 828,17 €

#### APPROBATION A L'UNANIMITE

# 4 - BUDGET PRIMITIF 2023

Ce budget s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
1 198 416,19 €	1 198 416,19 €	738 785,79 €	738 785,79 €	

# A LA MAJORITE (12 POUR, 2 ABSTENTIONS : C. BERTHERAT, A. VASSAL)

- La participation obligatoire à la mutuelle santé pour les agents et cela à partir de 2024. Il est demandé au conseil de ne pas verser cette participation en 2023 et d'attendre 2024.
  - APPROBATION A L'UNANIMITE
- L'augmentation de la complémentaire santé
  - APPROBATION A L'UNANIMITE
- Sou des écoles : pas de subvention en 2023.

.....

Mairie de Craintilleux Tel: 04 77 54 63 16 fax: 04 77 54 72 78 mail: accueil.mairie-craintilleux@orange.frsite internet: www.craintilleux.fr

#### APPROBATION A L'UNANIMITE

 Salle des fêtes: une nouvelle grille, applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2023, a été approuvée en juillet 2022.

#### - APPROBATION A L'UNANIMITE

- Publicité sur le panneau lumineux : modification de tarifs approuvée en février 2023.

- APPROBATION A L'UNANIMITE

- **CCAS**: 8000 € + 700 € pour les livres.

APPROBATION A L'UNANIMITE

## **5 – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION**

Taxe foncière (bâti) 37,09 %
Taxe foncière (non bâti) 36.68 %
Taxe d'habitation 10,72 %

APPROBATION A L'UNANIMITE

# 6 - PARTICIPATION Prévoyance complémentaire de salaire des agents

Montant de la participation : 7€

APPROBATION A L'UNANIMITE

# 6 - PARTICIPATION mutuelle santé de salaire des agents

Montant minimum de la participation : 15€

CONTRE: 14

7 – TARIFS MUN	7 – TARIFS MUNICIPAUX				
		CIMETIERE			
Durée	Emplacement 2.50m² (1m x 2.50 m )	Emplacement 5 m <sup>2</sup> (2m x 2.50 m) + 0.30 m (intertombe)	Concession en columbarium		
15 ans	200 €	500 €	450 €		
30 ans	350 €	1 000 €	900 €		
50 ans	1 000 €	1 500 €	1 500 €		
Mineurs (durée 15 ans)	Gratuit	Gratuit	Gratuit		

Taxes d'inhumation, taxe de dispersion des cendres, taxe de scellement d'urne	30 €	
Taxe de vacation	13 €	
Taxe de mise en caveau provisoire	gratuité les 3 premiers mois, puis 60 € par mois pendant 3 mois (durée maximale : 6 mois)	

#### **SALLE DES FETES**

# <u>HABITANTS DE LA COMMUNE, ET MEMBRES DU PERSONNEL COMMUNAL</u>:

	<u>Tarifs actuels</u>	Propositions 2023
Samedi + dimanche	<b>300,00 €</b> la première location	<b>400,00</b> € la première location
	<b>500,00</b> € la deuxième location et les	<b>600,00</b> € la deuxième location et les
	suivantes	suivantes
Vendredi + samedi +	<b>450,00 €</b> la première location	<b>550,00</b> € la première location
dimanche		

\_\_\_\_\_\_

Mairie de Craintilleux Tel: 04 77 54 63 16 fax: 04 77 54 72 78 mail: accueil.mairie-craintilleux@orange.frsite internet: www.craintilleux.fr

900,00 € la deuxième location et les	<b>700,00 €</b> la deuxième location et les
suivantes	suivantes
	<b>900 €</b> pour un mariage

## **EXTERIEURS A LA COMMUNE:**

	Tarifs actuels	Propositions 2023
Samedi + dimanche	500,00 €	600,00 €
Vendredi + samedi + dimanche	900,00 €	950,00 €

Tarifs applicables pour toute location à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 sauf ceux qui ont déjà signé un contrat et qui ont pu bénéficier de anciens tarifs

#### Autres tarifs:

VAISSELLE	50,00 €
ECRAN	40,00 €
ECRAN + VIDEOPROJECTEUR	70,00 €

Assiette	6,00 €
Verre	3,00 €
Fourchette, cuillère à soupe, couteau, cuillère café	6,00 €
Matériel de cuisine	Prix d'achat en remplacement
Table	150,00 €
Chaise	30,00 €
Ecran	500,00 €
Micro ondes	300,00 €
Trancheuse	Suivant devis, <b>ou 500,00</b> € en remplacement
Vidéo projecteur	Suivant devis, <b>ou 1500,00</b> € en remplacement
Clefs	120,00 € par clef

CENTRE DE LOISIRS							
Quotients familiaux	0 - 300	301 - 400	401 - 500	501 - 600	601 - 700	701 - 1049	Supérieur à 1049
Journée (repas + goûter)	5€	6€	7€	9€	11 €	14.50€	16€
Demi-journée	3€	3.50 €	4€	4.50 €	5.50 €	7.50€	8.50€

Familles extérieures à Craintilleux et Rivas et dont le quotient familial est supérieur à 700, majoration de 1 € à la journée ou 0.50 € à la demi-journée.

ACCUEIL PERISCOLAIRE				
MATIN ET SOIR				
Quotient familial	0 - 700 401 - 1049 Supérieur à 1049			
La demi-heure	0.90 € 0.95 € 1.00 €			
MIDI				
L'heure	L'heure 1.00 €			

ETUDES SURVEILLEES
1€ par heure

### **RESTAURANT SCOLAIRE**

Mairie de Craintilleux Tel: 04 77 54 63 16 fax: 04 77 54 72 78 mail: accueil.mairie-craintilleux@orange.frsite internet: www.craintilleux.fr

Au 1 <sup>er</sup> septembre 2023				
QUOTIENT FAMILIAL	PRIX DU REPAS			
0 à 700	4.10 €			
701 à 1049	4.20 €			
Supérieur à 1049	4.30 €			

ENCART PUBLICITAIRE DANS LE BULLETIN MUNICIPAL					
	1 page	1/2 page	1/3 page	1/4 page	1/8 page
Extérieurs	102,50€	82,00€	61,50€	41,00€	20,50€
Craintilleux	77,00 €	62,00€	46,00€	31,00€	16,00€
Nos commerces	46,00 €	31,00€	15,00€	12,00€	10,00€

PLAN DE LA COMMUNE				
ENCART PUBLICITAIRE	50 €			

PANNEAU LUMINEUX				
1 mois	100 €			
15 jours	70 €			
1 semaine	40 €			

REDEVANCE D'OCCUPATION DU SOL POUR LES COMMERCES : 1.00 € / m²

#### **SUBVENTION ECOLE:**

- 39,00 € par enfant.
- 1 080 € pour les déplacements culturels,
- 960 pour les sorties / classes vertes
- 1 000 € pour l'aide à l'investissement des enseignants

# APPROBATION A L'UNANIMITE

## **8 – CONVENTION AMENAGEMENT ROUTE DE VEAUCHETTE**

Approbation de la signature de la convention avec le Département pour la voie partagée :

A LA MAJORITE : 5 POUR, 3 CONTRE (P. FOREST, L.IMBERT, A-L.SEUX), 6 ABSTENTIONS (B.BON, M.CHATEAU, O.MASSON, A.VASSAL, C.BERTHERAT)

## 9 - VENTE BALAYEUSE

Montant de la vente : 3 000 €

#### APPROBATION A L'UNANIMITE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15

------

Mairie de Craintilleux Tel: 04 77 54 63 16 fax: 04 77 54 72 78 mail: accueil.mairie-craintilleux@orange.frsite internet:www.craintilleux.fr